

**#Réfugiés
Migrants
Dignité**

Coordination pour une solidarité avec les réfugiés à Romans et alentours

Maison de quartier Saint-Nicolas
14, place du chapitre
26100 ROMANS-SUR-ISERE

refugies-romans@laposte.net

www.facebook.com/Romansaveclemigrants

Objectifs et moyens

Octobre 2015

1. Historique

Début septembre : Nombreuses signatures sur la pétition "Nous voulons accueillir des réfugiés", sur les marchés et dans certaines associations.

Samedi 12 septembre : Rassemblement de solidarité, 250 personnes sur le parvis des Droits de l'Homme

Lundi 21 septembre : Réunion de mobilisation avec 80 personnes présentes, représentant différentes associations d'origine diversifiée. Recensement des volontés et des moyens : des tableaux circulent pour que les personnes présentes inscrivent leurs disponibilités, leurs moyens, leurs compétences...

Depuis le 1^{er} octobre : un bureau de la coordination se réunit régulièrement pour organiser et coordonner cet élan de solidarité.

2. Objectifs

Lors de la mobilisation de septembre, il est apparu que les volontés étaient diverses mais que toutes convergeaient vers l'accueil et l'accompagnement des réfugiés.

Notre objectif est donc :

- Accueillir des réfugiés de guerre, soit en demande d'asile, soit ayant obtenu le statut de réfugiés et souhaitant rester en France pendant un certain temps ;
- Mettre à disposition des moyens décents d'hébergement et de vie pendant la période d'instruction de leur dossier de demande d'asile et, au-delà, pendant une période d'adaptation à la vie en France (travail, logement indépendant...);
- Accompagner ces personnes dans leurs démarches administratives et dans leur vie quotidienne jusqu'à leur autonomie en France.

Dans ces objectifs, la coordination s'engage à fédérer les volontés locales, publiques et privées, à coordonner l'aide et l'accompagnement, à assurer leur sérieux et leur cohérence.

3. Organisation

Pour l'instant, la coordination n'a pas souhaité s'organiser en association Loi 1901.

Mais la réflexion se poursuit. Le choix dépendra des exigences du coordonateur départemental, le Diaconat protestant, pour être reconnu comme potentielle structure d'accueil et de l'Etat pour pouvoir bénéficier des aides financières.

Accueil physique de la coordination

Les maisons de quartier Saint-Nicolas et des Ors mettent à disposition leurs locaux pour les réunions, les rencontres, une permanence juridique, la centralisation des dossiers...

Dans ces locaux, l'association dispose d'une pièce, de rangement, de matériel informatique, de photocopieurs...

Organisation et accompagnement des accueillants

Nous avons retenu le principe d'un groupe de 4 à 6 marraines-parrains autour d'une famille ou de plusieurs célibataires.

Des réunions régulières de la coordination seront organisées pour :

- expliquer la législation du droit d'asile,
- exposer l'avancée des dossiers,
- discuter des difficultés rencontrées par certains,
- répartir ou réorganiser les tâches,
- élargir la mobilisation des accueillants...

Un bureau informel de la coordination est déjà opérationnel.

4. Moyens d'accueil

Hébergement

La coordination bénéficie de l'expérience de plusieurs structures : Habitat et Humanisme, AEL (Association d'Entraide Logement – Romans) qui opèrent dans le domaine de l'hébergement d'urgence et de l'insertion par le logement. Ces structures gèrent des logements bénéficiant de l'ALT (aide au logement transitoire) ou de l'APL (aide personnalisée pour le logement), sous convention avec l'Etat.

Afin de clarifier les relations entre associations et personnes logées, une convention est passée.

Voir un exemple de convention en annexe.

Parmi les personnes présentes lors de la rencontre du 21 septembre, 12 se sont déclarées prêtes à accueillir des réfugiés.

Le recensement précis des offres a été fait, via un questionnaire courriel. Il en ressort aujourd'hui les possibilités suivantes :

- Sur une longue période (plus de 6 mois) : 2 logements (1 à Romans et 1 à Bourg-de-Péage)
- Sur une courte période (de quelques semaines à quelques mois) : 7 à 8 possibilités

L'attention de la coordination s'est portée sur la proximité des logements avec les services publics, les transports en commun, les supermarchés... La possibilité d'accompagnement régulier ou occasionnel en voiture est demandé aux accueillants.

Assurances et charges

La coordination s'engage à assurer les logements mis à disposition, pour les risques locatifs, éventuellement avec l'aide des réfugiés octroyée par l'Etat dans le cadre de leur demande d'asile.

Les fluides et les charges seront pris en charge par les personnes hébergées. En cas de difficultés, la coordination sera attentive à trouver des solutions.

Ameublement, électroménager

Vêtements et divers

Le recensement précis des offres est en cours, via un questionnaire envoyé par courriel aux personnes ayant déclaré disposer de meubles et de matériel divers
Il en ressort aujourd'hui la possibilité d'équiper plusieurs logements.

Sur les besoins en meubles, électroménager, vêtements, linge de maison, vaisselle..., la coordination travaille ou envisage de travailler avec des associations ayant une grande expérience : Emmaüs Saint-Paul-lès-Romans, Secours catholique, Secours populaire, Ressourcerie verte...

5. Moyens d'accompagnement des réfugiés

Interprétariat

Plusieurs personnes arabophones, dont certaines d'origine syrienne, font partie de la coordination romaine et se sont proposées comme interprète.

Aide juridique et droit des étrangers

La coordination bénéficie du soutien de l'ASTI - Romans (Association de solidarité avec tous les Immigrés - Romans) qui tient, depuis plus de 12 ans, des permanences juridiques spécialisées dans le droit des étrangers. Les permanences sont tenues par des personnes ayant suivi de nombreuses journées de formation.

La veille réglementaire est assurée par le GISTI (Groupe d'information et de soutien à tous les immigrés) et la FASTI (fédération nationale à laquelle l'ASTI-Romans est adhérente) qui envoient, chaque mois, des actualités juridiques (CESEDA, jurisprudences...).

Certaines personnes de la coordination romaine sont adhérentes à la CIMADE, reconnue depuis plus de 75 ans dans le domaine du droit des migrants, qui tient également des permanences juridiques à Valence.

Médical

Plusieurs médecins en exercice ou en retraite, des infirmiers... font partie de la coordination et se sont engagés à apporter leur conseil en matière médicale.

Un collectif de kinésithérapeutes organisé en association liée à une des maisons de quartier de Romans, a également proposé ses services gracieux pour certaines situations.

Apprentissage du français langue étrangère

Quatre personnes de la coordination sont formées à l'apprentissage du FLE (français langue étrangère), dont une dont c'est le métier et qui se propose d'organiser les formations dans le respect des règles pédagogiques requises pour ce type d'apprentissage.

Nous souhaitons les faire travailler avec des organismes existants sur Romans, comme la maison citoyenne Noël Guichard à la Monnaie et l'université populaire ACCES, qui dispensent déjà des cours de FLE et avec qui nous avons déjà pris des contacts.

Accompagnement dans la vie quotidienne (démarches, inscriptions diverses, aide aux devoirs, rencontres...).

Nombreux sont celles et ceux qui se sont proposés pour ce type d'accompagnement. Leur soutien pourra s'exercer dans les actions suivantes :

Obtention de la CMU (Couverture maladie universelle) pour les demandeurs d'asile ou AME (Aide médicale d'État) pour les déboutés du droit d'asile.

Inscription dans les écoles, collèges, lycées pour les enfants,

Accompagnement administratif, aide à la traduction, contacts avec les administrations.

Inscription et accompagnement dans les activités associatives.

Organisation et animation de séances régulière d'aide aux devoirs, en lien avec les associations qui proposent déjà ce service (maisons de quartier, centre sociaux...).

Organisation de rencontres plus festives (repas, musique) régulières pour permettre de brasser les expériences, de sentir la solidarité du groupe...

6. Moyens financiers

Moyens publics

Demande d'aide aux communes de Romans et alentours.

Demande de mise à disposition de logements dans le parc du bailleur social (Habitat du Pays de Romans par exemple) avec possibilité d'une aide de l'Etat.

Possibilité de bénéficier d'une aide forfaitaire de l'Etat pour chaque place d'hébergement (à voir avec les communes ou avec une association).

Moyens internes

Plusieurs volontaires ont déclaré être disposés à verser une aide financière régulière.

Certaines associations pourront être sollicitées.

La transformation de la coordination en association Loi 1901 pourra permettre, en passant par la procédure de rescrit fiscal, de faire bénéficier les donateurs d'une exonération fiscale.

7. Conclusions

Aujourd'hui, la coordination "Solidarité avec les réfugiés - Romans et alentours" est prête à accueillir et accompagner plusieurs réfugiés. On peut avancer le nombre de 8 à 10 personnes, familles et/ou célibataires.

Selon la suite de la mobilisation, ce nombre pourra être revu.

La coordination Romans et alentours a mis en place une organisation de la mobilisation à même de répondre, soit en interne soit en lien avec d'autres intervenants, à l'accueil physique et à l'accompagnement de ces réfugiés.

Nous ne mettons en avant aucune préférence, ni de pays d'origine, ni de religion.



Contacts :

- Michèle COUDURIER – ASTI Romans : 06 86 95 71 66
- Gérard DALBAN – 06 43 69 98 13
- Serge KARAGOZIAN – Ancien président de l'amicale des arméniens Romans : 06 86 08 42 26.
- Olivier RICHARD – AEL : 06 85 67 65 29
- Marc RIVOIRE – Habitat et Humanisme Drôme-Ardèche : 06 88 49 30 94

Annexes :

1. Exemple de convention de mise à disposition d'un logement.

2. Exemple de tableau rempli lors de la réunion initiale de la coordination